

Depuis le 1er avril les courts de tennis du Complexe sportif Léon Truyns seront accessibles sur réservation (internet uniquement).

Le jeu en simple, en double et le mur vous sont proposés à la réservation les lundis, mardis, mercredis, jeudis, vendredis et dimanche matin du 3 mai au 16 mai.

Les terrains de tennis de la piscine, sont eux, ouverts aux usagers, jusqu'au 30 mai 2021 (**attention: espace fermé le 13 et le 24 mai**) selon les horaires suivants :Lundi/Mardi/Mercredi/Jeudi/vendredi :

- 9h30/10h30
- 11h00/12h00
- 13h30/14h30
- 15h00/16h00
- 16h30/17h30

Dimanche :

- 9h00/10h00
- 10h30/11h30
- 12h00/13h00

Créneaux de réservations disponibles juste ici : <https://cutt.ly/axAopnd> (<https://cutt.ly/axAopnd>)

Le tennis étant une activité sportive réalisée en extérieur et avec moins de 6 personnes, les mesures sanitaires actuelles n'empêchent pas sa pratique. Les séances sportives doivent cependant se réaliser dans le strict respect des consignes sanitaires.